

## **RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MACAYE DU 25 novembre 2025**

Le vingt-cinq novembre 2025 à 20 h 30 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MACAYE s'est réuni en mairie sur la convocation de Monsieur DUBOIS Alain, Maire, affichée le 18 novembre 2025 et transmise par voie électronique le 18 novembre 2025, et sous la présidence de ce dernier.

**Présents** : Madame AUCHOBERRY Lorraine, Monsieur BORDA Dominique Monsieur CLAVERIE Dominique, Monsieur DUBOIS Alain, Monsieur DUHART Ramuntxo, Monsieur GOUTENEGRE Jean-Michel Monsieur IDIART Jean-Pierre, Mme JORAJURIA Céline, Monsieur OTHARAN Thierry, Mme OXARANGO Armelle, Madame RECONDO Myriam, Mme PULL INDART Laurence, Monsieur SAINT-ESTEBEN Bernard, Monsieur SIMON Michel, Monsieur UHALDE Bixente

**Absents** :

**Absents mais ayant donné pouvoir** :

**Excusé-e(s)** :

**Secrétaire de séance** : Monsieur CLAVERIE Dominique

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 4 novembre 2025.
- Décisions modificatives du budget principal de la commune et de ses budgets annexes (CLSH, CCAS, DOMAINE FUNERAIRE, LOTISSEMENT URTSU).
- Délibération création régie de recettes pour le mur à gauche.
- Délibération tarifs mur à gauche pour mise en place de l'ouverture automatisée
- Délibération clôture du budget du domaine funéraire.
- délibération annule et remplace marché SAMET BESSONART.
- Projet d'aménagement du fronton (éclairage, peinture fronton).
- Préparation du bulletin municipal.
- Questions diverses.

### **1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE**

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 4 novembre 2025 à l'unanimité des membres présents.

### **2. 25-11-2025-73 Décision modificative n°1 CCAS**

Voir annexe.

Approbation à l'unanimité des membres présents.

### **3. 25-11-2025-74 Décision modificative n°1 CLSH**

Voir annexe.

Approbation à l'unanimité des membres présents.

**4. 25-11-2025-75 Décision modificative n°1 LOTISSEMENT URTSU**

Voir annexe.

Approbation à l'unanimité des membres présents.

**5. 25-11-2025-76 Décision modificative n°3 COMMUNE**

Voir annexe.

Approbation à l'unanimité des membres présents.

**6. 25-11-2025-77 Décision modificative n°1 DOMAINE FUNERAIRE**

Voir annexe.

Approbation à l'unanimité des membres présents.

**7. 25-11-2025-78 Délibération pour la clôture du budget du DOMAINE FUNERAIRE**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de clôturer le budget du domaine funéraire pour motif que plus aucune opération budgétaire de fonctionnement ou d'investissement ne sera réalisée, l'excédent budgétaire s'élevant à 889,39 € celui-ci pourrait être transféré sur le budget principal de la commune.

Le Conseil Municipal après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire, à l'unanimité des membres présents :

- **AUTORISE** la clôture du budget du Domaine Funéraire.
- **AUTORISE** le transfert de l'excédent budgétaire de 889,39 € sur le budget principal de la commune.

**8. 25-11-79 Délibération pour la convention d'utilisation du mur à gauche pour le tournoi de pelote et tarif.**

Le Maire expose au Conseil Municipal que Madame SAINT-ESTEBEN Aña, Présidente, représentant l'Association Mendi Artean, à MACAYE, souhaite organiser un tournoi de pelote dans le mur à gauche du 24 novembre 2025 au 31 mars 2026.

Il estime opportun que cette utilisation donne lieu à la signature d'une convention spécifiant les obligations à la charge du preneur notamment en matière de sécurité, d'assurance, d'utilisation et de remise en état des locaux. Il en dépose un projet sur le bureau.

Le Conseil Municipal,

Après avoir consulté ce document, entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Considérant l'intérêt pour la Commune de louer le mur à gauche,

**DECIDE** la mise à disposition, à titre onéreux, du mur à gauche du 24 novembre 2025 au 31 mars 2026 à l'association MENDI ARTEAN représentée par Madame SAINT-ESTEBEN Aña.

**FIXE** le tarif de la mise à disposition à 500 €.

**APPROUVE** la convention telle qu'elle lui a été présentée.

**AUTORISE** le Maire à signer cette convention avec Madame SAINT-ESTEBEN Aña, Présidente représentant l'Association Mendi Artean.

**9. 25-11-2025-80 Délibération annule et remplace celle du 14-10-2025 relative à l'avenant 1 de l'entreprise ETCHEVERRIA pour les travaux de grosses réparations à l'église.**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le montant du marché de l'entreprise ETCHEVERRIA pour les travaux de grosses réparations à l'église et la rénovation du fronton fait l'objet d'un avenant selon les conditions suivantes :

Le montant du marché initial est modifié suivant les devis en date des 1<sup>er</sup> et 22 septembre 2025 joints en annexe, dans les conditions suivantes :

- Une plus-value est accordée, pour la dépose de l'ensembles des arétiers bâtis, la réalisation des tranchis d'arétiers, d'un montant de 2 690,00 € HT.
- Une plus-value est accordée, pour la fourniture et pose de fenêtre et porte d'entrée, d'un montant de 4 130,00 € HT.

La plus-value totale s'élève à sa somme de 6 820,00 € HT soit 8 184,00 € TTC

Le montant initial du marché s'élevait à 126 083,98 HT soit 151 300,78 € TTC

Le nouveau marché s'élève donc à la somme de 132 903,98 € HT soit 159 484,78 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'avenant proposé par l'entreprise ETCHEVERRIA.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Cette délibération annule et remplace celle référencée 14-10-2025-71.

**10. 25-11-2025-81 Délibération tarifs mur à gauche suite à installation d'une application de gestion à distance de la réservation de l'équipement**

Le Maire expose à l'assemblée que suite à la mise en place de l'application de gestion à distance de réservation du mur à gauche il est nécessaire de fixer les tarifs à appliquer suivant les utilisateurs.

Le Conseil Municipal après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir largement délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **DECIDE** de fixer les tarifs suivants :

- 16 € / heure pour tous les publics y compris les villageois
- Abonnement pour 1h30 par semaine : 250 € / trimestre
- Tarif gratuit pour les villageois le dimanche

- Tarif gratuit pour le club de pelote, les créneaux horaires étant décidés en début de saison.

## **11. Questions diverses.**

- Souci de branchement d'une canalisation à la sacristie à régler.
  - Suite à une manifestation au foyer municipal, il manque 50 assiettes.
  - Bulletin municipal : en cours
  - Les vœux du Maire auront lieu le samedi 31 janvier.
  - Réforme de la collecte des déchets : le planning est retardé, la réunion publique d'information aura lieu en février 2026, les travaux pour la mise en place des colonnes semi enterrées en mars 2026 et la mise en route des nouveaux équipements en avril 2026.
  - Préparation des colis de fin d'année à prévoir.
  - Demande de salle par Izpindar pour faire une réunion publique pour 20 ou 30 personnes à Macaye. On leur répond qu'ils convoquent les makear pour la réunion qui aura lieu à Mendionde et qui est déjà programmée.
  - Candidats pour la réalisation du recensement : deux personnes ont postulé, on vérifie la validité de l'une des demandes et on voit si les deux peuvent être recrutées comme agents recenseurs.
  - Courrier de ELB pour le Mercosur, qui demande un avis au conseil municipal : Avis défavorable à l'unanimité des membres présents.
  - Suite aux demandes des deux employés communaux, le CDG a été consulté sur la possibilité d'avancement de grade ou d'échelon des deux employés. L'information est passée aux salariés.
  - Une réunion pour la carte scolaire aura lieu en décembre avec la possibilité de réduction de postes.
  - 28000 € de fonds de concours de la CAPB restent à dépenser pour Macaye. Il faut pour cela monter un dossier pour le 10 décembre (Fonds de concours et DETR). Les travaux à prévoir seraient la peinture, le grillage et l'éclairage du fronton municipal.
- Pour information, une séance de travail aura lieu le 9 décembre à 14h, avec Cécile, pour travailler sur ce dossier.
- Compte rendu de la dernière réunion de la CLECT pour les dossiers suivants :
    - \* Extension de l'ALSH mutualisée avec le transfert de l'école de musique sur le pole Amikuze.
    - \* Reconstruction-extension de la crèche Ttipi Handi sur le pole Amikuze.
    - \* Intégration de l'Office de Tourisme de Bayonne au sein de l'Office de Tourisme Pays Basque.

<u>Signature du Maire :</u>	<u>Signature du secrétaire de séance :</u>
-----------------------------	--